



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE



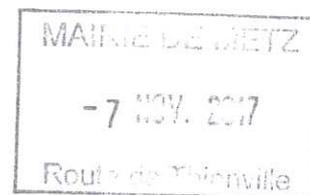
Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

30 OCT. 2017

Service Aménagement Biodi-
versité Eau
Planification Aménagement
et Urbanisme

Affaire suivie par Agnès SUZZI
agnes.suzzi@moselle.gouv.fr
03 87 34 34.68



Monsieur le Maire,

Vous m'avez notifié un projet de modification du PLU de votre commune conformément aux dispositions de l'article L153-40 du code de l'urbanisme.

Le projet porte plus particulièrement sur la prise en compte des risques technologiques concernant la société Soufflet Agriculture (port de METZ).

La notice de la modification présente bien l'évolution du plan annexe relatif aux risques technologiques.

Cependant, il conviendra également d'intégrer les dispositions réglementaires liées à ces risques dans les dispositions générales du règlement du PLU, conformément au Porté à Connaissance de l'Etat en date du 31 mars 2017.

**LE PREFET,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef du Service Aménagement Biodiversité Eau**

Christophe LEBRUN

Monsieur le Maire
de la commune de
57000 – METZ

